

COMPTE-RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Lundi 19 juin 2017

Présents :

Mme DUCROS Directrice (intérim), Mme GERVET MOUCHAIN, Mme SOUARD Enseignantes, Mmes ANDRE et GUIGNABERT ATSEM, Mme GLUSZEK Maire Adjoint en charge des Affaires Scolaires, Mme MESLIN Maire Adjoint en charge des Affaires Périscolaires, Mme MICHEL DGSE, Mmes MARCILLE, NADOUZE et WEISS Parents délégués ALPEA, Mme FERNANDEZ Parent Délégué FCPE

Début du conseil d'école à 19h44

1. Rentrée 2017

a) a) Prévision des effectifs rentrée septembre 2017.

Effectifs :

Pour l'instant -

Rentrée 2017 : 82 élèves

Actuellement il y a 81 élèves : PS 32 : dont 2 déménagent	PS 27 nouveaux inscrits
inscrits	MS 22 : dont 2 déménagent
	MS 30 + 3 nouveaux
inscrits	GS 27 : partent au CP
	GS 20 + 2 nouveaux

Enseignants : 2 postes Mme Audas directrice, Mme Ducros et un poste qui n'est pas pourvu à ce jour. Mme Souard n'a pas de poste pour l'instant et Mme Gervet Mouchain reste brigade, je les remercie pour leur travail et leur investissement dans notre équipe réduite et leur souhaite le meilleur pour leur poste à venir.

a) b) Rythmes scolaires

Rentrée 2017 : lecture d'un passage du BO du 15 juin 2017 (rythme scolaire)

« L'approche proposée offre des possibilités nouvelles aux acteurs locaux sans rien retrancher à celles qui existent actuellement :

- *Là où les communautés éducatives et les communes sont satisfaites de l'organisation actuelle, elles pourront tout à fait continuer à fonctionner selon les mêmes modalités.*
- *Là où émerge un consensus local entre conseils d'école, municipalité et Inspecteur d'académie en faveur d'une autre organisation, une dérogation aux cadres existants sera possible. Ces évolutions pourront intervenir à la rentrée 2018. Là où les acteurs sont prêts, des expérimentations pourront avoir lieu dès la rentrée prochaine. »*

Avis des parents et des enseignants :

Lors d'un vote consultatif, pendant notre conseil des maîtres du vendredi 16 juin, les enseignantes ont voté pour changer l'organisation de la semaine et passer 4 jours, à l'unanimité.

Parole à la mairie :

La mairie a réalisé un sondage auprès des parents d'élèves. Le résultat de ce sondage aura lieu le mardi 20 juin. La réflexion est aussi menée dans chaque conseil d'école de la ville de Nozay. La mairie va aussi rencontrer les différentes fédérations de parents d'élèves. Un retour sur ces différents avis sera fait rapidement (fin de semaine) et une proposition sera ensuite envoyée à Madame l'Inspectrice afin que l'organisation pour l'année prochaine se mette rapidement en place dès que le décret du gouvernement paraîtra.

La mairie souligne que l'on parle seulement de rythme scolaire et non de son aménagement.

Avis des parents d'élèves :

L'ALPEA et la **FCPE** donnent un avis favorable pour le retour à la semaine de 4 jours (fatigue, beaucoup trop d'adultes autour des enfants, difficultés pour les enfants de se repérer dans le temps entre les enseignements, les TAP et la garderie).

L'ALPEA demande combien de fins de contrats il y aura, pour les animateurs des TAP.

La mairie : Il y aura une reprise du rythme scolaire comme avant, du centre de loisirs avec les mêmes animateurs et un reclassement des éducateurs sportifs aura lieu.

La FCPE demande si la mairie pense continuer sur le même principe que cette année si l'école ne repasse pas à 4 jours.

La mairie confirme et rappelle qu'il y a un avenant de un an. Elle ajoute qu'elle sera prête pour la rentrée 2017 quelle que soit la décision prise.

L'ALPEA demande si les TAP resteront gratuits l'an prochain ?

La mairie répond que l'on reste sur le même principe que cette année.

1. Prévision et début des travaux de l'école du Noyer.

Parole à la mairie :

L'année scolaire 2017-2018 se fera aux Clozeaux.

La mairie aimerait que les travaux commencent au 2^{ème} semestre 2017.

Le bureau d'étude a été choisi. Mais il y a un litige sur les travaux préparatoires. L'expert judiciaire a fini sa mission et donnera son rapport dans l'été (délai de 2 mois). Suite à cela, un appel d'offre sera lancé pour plusieurs corps de métiers auprès d'anciennes et nouvelles entreprises

1. Coopérative scolaire et Caisse des écoles.

« **La coopérative scolaire** est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative ». Ses ressources proviennent notamment de dons ou de produits de ses activités (par exemple en 2015, vente de sacs pour financer la reproduction des fresques de la cour de l'école du Noyer).

La participation des parents est libre et liée au fonctionnement de la vie de l'école. Deux appels aux dons sont prévus durant l'année scolaire. Mais il faudrait cependant repenser les dates d'appels placées en même temps que celles de la Caisse des écoles et Fête des enfants. La coopérative a permis de financer cette année : les livres offerts pour les anniversaires, des morceaux de jeux remplacés, les ateliers de Noël, les galettes de la porte ouverte, les élevages de chenilles, lors de la sortie à Breteuil la conteuse et toutes les denrées périssables achetées pour la confection des ateliers pâtisserie.

Les enseignantes remercient toutes les familles qui y contribuent.

« **La Caisse des Ecoles** est un établissement public autonome géré par une équipe constituée statutairement des représentants des différents partenaires de l'école : l'éducation nationale, les parents d'élèves et la municipalité. »

Ce budget est constitué par la subvention municipale et par les cotisations des parents d'élèves, les dons des particuliers, ainsi que les quêtes faites lors des mariages. La caisse des écoles a permis de financer cette année : la sortie au château de St Jean de Beauregard, les conteuses « La puce à l'oreille », la sortie au château de Breteuil (car + entrée du château), la remise des trousseaux aux GS, les cadeaux de Noël et la fête des enfants.

La mairie demande si une présentation de la Caisse des écoles et de la Coopérative scolaire pourrait être faite à la réunion de rentrée et **les enseignantes** demandent qu'un planning des appels aux dons soit fait conjointement, afin d'étaler sur l'année les dépenses des familles.

1. Projets et sorties.

Pour les GS :

Mme GERVET MOUCHAIN présente *Sing et song* : Rencontre musicale avec Sonia ROISIN, organisée par la conseillère pédagogique départementale en éducation musicale, Valérie DARGES qui a eu lieu le 23 mai 2017 au centre culturel Robert HOSSEIN. Les élèves de GS ont pu partager un moment de chant avec les CP et CE1 du Petit Gobert et les CE2 et CM1 des Verts Prés.

Le Rallye Math Essonne : Les GS ont participé avec enthousiasme au Rallye Math'Essonne au mois de mars. La réponse a été tardive (mois de mai) et les élèves n'ont malheureusement pas remporté la coupe mais gardent un bon souvenir de ce rallye.

La Liaison avec le CP :

☐ Les élèves ont chanté chez les CP le 18 mars. Cela leur a permis de rencontrer les enseignantes du CP et de partager un moment chanté avec les CP et les CE1. Ils ont pu aussi aller dans la cour de récréation avec « les grands ».

☐ Les élèves retourneront au Petit Gobert avant la fin de l'année scolaire afin de faire une immersion dans une

classe de CP avec une activité d'écriture, une course d'orientation pour apprendre à se repérer dans l'école et jouer à des jeux de société avec les CP/CE1.

Pour les trois classes :

Le 30 mai : Sortie au château de Breteuil. L'équipe déplore quand même que quelques élèves n'aient pas eu leur pique-nique ou ne soient pas bien chaussés malgré les mots mis dans le carnet de liaison. Néanmoins la sortie s'est très bien déroulée avec un temps idéal.

Pour les classes de MS et GS :

Mme SOUARD présente le projet élevage de papillon. Dans chacune des classes de MS et GS ce projet a été mis en place. L'élevage a duré peu de temps car les chenilles se sont vite transformées en papillon à cause de la chaleur (3 semaines). Les enfants ont relâché les papillons avec beaucoup d'émotion !

Deux manifestations communes avec les deux écoles, Clozeaux et Noyer.

- ❓ 26 avril : Le cross avec un bilan positif. Il sera à reconduire l'année prochaine. Nous remercions Alexandre, intervenant sportif, pour son travail, son investissement et son dynamisme.
- ❓ 17 juin : chorale des deux écoles. Ce travail collectif auquel les 2 équipes ont participé est le fruit de notre cohabitation et de notre collaboration tout au long de l'année, le pot de l'amitié était l'occasion pour les familles des deux groupes scolaires de se rencontrer. Nous remercions l'intervention de Sonia et la qualité de son travail, depuis toutes ces années nous apprécions toujours autant de travailler avec elle.

1. Questions diverses.

La FCPE remet un chèque de 100 euros à l'école suite à la bourse sur roulette.

L'APEA remercie les enfants et les enseignants pour les dons lors de l'opération « 1 enfant, 1 livre » et remercie la municipalité pour le prêt de la salle Arthur Rimbaud à l'occasion de la fête des parents et remet un chèque de 50 euros à l'école. Elle remercie également nos images 91.

Les enseignants remercient les Fédérations de parents d'élèves pour ces dons.

L'inspection a accepté que Mme GERVET MOUCHAIN termine l'année avec nous dans sa classe et que Mme AUDAS qui reprend le 27 juin puisse effectuer les tâches administratives dans son bureau.

Mme DUCROS ainsi que l'équipe remercient Mme MARCILLE et Mme NADOUZE parents délégués ALPEA qui quittent l'école puisque leurs enfants passent au CP, en espérant que de nouveaux parents prennent le relais et se présentent à la rentrée prochaine.

Plus personnellement, son intérim de direction touchant à sa fin, Mme DUCROS remercie son équipe d'ATSEM et d'enseignantes, Mme GRAUCAUT directrice des Clozeaux et les interlocuteurs qu'elle a pu avoir à la mairie notamment Mme CARLOS la secrétaire aux affaires scolaires pour l'avoir aidée et soutenue dans sa mission.

Fin du conseil d'école à 21h.

Directrice :
FCPE :

ALPEA :